

DECRET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 62-66 /PR/MCET/CAB. approuvant la désignation du Directeur Général de la Société d'Economie Mixte pour l'Equipement et l'Exploitation Hôtelière et Touristique du Dahomey.-

" S O D A T O U R I S M E "

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi n°60-36 du 26 Novembre 1960 portant Constitution de la République du Dahomey ;

VU le Décret n° 111/PR.CAB. du 15 Avril 1961 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;

VU le Décret n° 62-21/PR/MCET/CAB. du 20 Janvier 1962 autorisant la création d'une Société d'Economie Mixte pour l'Equipement et l'Exploitation Hôtelière et Touristique du Dahomey "SODATOURISME".

VU les statuts de la dite société approuvés par l'Assemblée Constitutive du 27 Janvier 1962 et notamment l'article 16 desdits statuts ;

VU le Procès-Verbal de la Réunion du Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte pour l'Equipement et l'Exploitation Hôtelière et Touristique du Dahomey "SODATOURISME". en date du 5 Février 1962;

VU le rapport du Ministre du Commerce, de l'Economie et du Tourisme et sur sa proposition ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

D'ÉCRÊTE :

ARTICLE 1er.- La désignation par le Conseil d'Administration de la Société d'Economie Mixte pour l'Equipement et l'Exploitation hôtelière et Touristique du Dahomey "SODATOURISME", au cours de sa réunion du 5 Février 1962 de M.PEPERTY Roger en qualité de Directeur Général de ladite Société est approuvée.

ARTICLE 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

AMPLIATIONS:

- Original 1
- P.R. 15
- J.O.R.D. 1
- S.G.G. 4
- MINISTRES 13

Pour le PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
 absent,
 Le Ministre d'Etat chargé des Affaires
 Courantes,

[Signature]